

Par courriel

Montréal, le 16 juin 2022

**Objet : Demande d'accès concernant le Groupe Immobilier Pertel inc., 90, Place de la Côte-Vertu, lot : 2 189 502, Cadastre du Québec, arr. Saint-Laurent, Montréal (Québec) N/Réf : 200797752**

---

Madame Art.  
53 5

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 13 mai 2022, concernant l'objet précité.

Vous trouverez en pièces jointes les documents visés par votre demande;

Vous noterez que, dans certains de ces documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à nous par courriel à l'adresse suivante : [dr06acc@environnement.gouv.qc.ca](mailto:dr06acc@environnement.gouv.qc.ca).

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**L'équipe de l'accès à l'information**

**Direction régionale de Montréal**

5199 rue Sherbrooke Est, bureau 3860

Montréal (Québec) H1T 3X9

[www.environnement.gouv.qc.ca](http://www.environnement.gouv.qc.ca)

**NOTE AU DOSSIER / CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE**

**OBJET :** suivi du dossier

**DATE :** 8 août 2012

**INTERLOCUTEURS :** Art. 53-54

**NO. DOSSIER :** 7422-06-01-0025501

**COMMENTAIRES :**

Art. 53-54

m'informe que la piscine n'a pas été peinte cette année et que le nettoyage printannier n'a pas été fait. Le système de filtration ne semble pas fonctionner, ni le système de chauffage. Elle paie la présence de la piscine dans son loyer. Il n'y a pas de sauveteurs compétents.

Art. 53-54

J'informe que le rôle du MDDEP se limite à la qualité de l'eau. J'ai déjà reçu une plainte au mois de juin. J'ai discuté avec la concierge et le propriétaire - Je les ai informé de leurs obligations. un suivi du dossier sera fait jusqu'au retour à la conformité. Pour ce qui touche la sécurité et le loyer, je lui suggère de contacter la Régie du logement.

*Maurice Marchand*

Signature

Direction régionale du Centre de contrôle environnemental  
de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides

## PLAINTÉ À CARACTÈRE ENVIRONNEMENTAL

**Secteur d'activité :**

N/D : - -01-

**Date :** 2012-08-07

**Heure :** 13h52

**Identification du plaignant :**

*NOM, PRÉNOM*

*ADRESSE*

*TÉLÉPHONE*

Art. 53-54

Art. 53-54

## IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU LIEU VISÉ PAR LA PLAINTÉ

Nom du lieu :	Villa Côte-Vertu. Deux immeubles locatifs desservis par la même piscine	
Adresse :	90 et 150, Place Côte-Vertu, (Saint-Laurent)	
Municipalité :	Montréal	
Nom du responsable :	Art. 53-54	
Téléphone :		

Objet de la plainte : (Description de l'activité, de la nuisance etc.)	Clienté anglophone. Sera disponible aujourd'hui et demain. Sera absente jeudi à dimanche, de retour lundi le 13 août 2012. La piscine et ses alentours ne sont pas nettoyés ni peints. Le chauffage et le système de filtration de la piscine ne fonctionnent pas. Le personnel de surveillance n'est pas qualifié. L'eau de la piscine et la piscine elle-même sont sales.
Est-ce en cours actuellement :	Oui
Depuis quand la situation existe-t-elle :	Fin juin 2012
Plaignant a t'il appelé à la municipalité à ce sujet :	Oui : <input checked="" type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/>

#intervention: 300756349

**PLAINTE À CARACTÈRE ENVIRONNEMENTAL**

-2-

	Si oui, réponse obtenue : Envoyer une mise en demeure au propriétaire des lieux
--	---

Si milieu hydrique	Travaux réalisés à des fins :	Privé :	<input type="checkbox"/>
		Commercial :	<input type="checkbox"/>
		Industriel :	<input type="checkbox"/>
		Municipale :	<input type="checkbox"/>
	Dans le cours d'eau :	Oui : <input type="checkbox"/>	Non : <input type="checkbox"/>
	En bordure du cours d'eau : (Distance approximative du cours d'eau)		
	Qui réalise les travaux :		

<input type="checkbox"/>	Le plaignant a été informé lors de l'appel qu'il doit s'adresser à un tiers (municipalité, SQ, MAPAQ, MRNF, etc.) suite à la vérification de la liste, car sa plainte ne relève pas de la juridiction du MDDEP.
X	Le plaignant a été informé que la plainte sera remise à un coordonnateur pour validation et si elle ne relève pas de la juridiction du MDDEP il sera rappelé pour en être informé.
<input type="checkbox"/>	Le plaignant a été informé que sa plainte est recevable par le MDDEP et que nous communiquerons avec lui dans les 40 jours ouvrables suivant la réception de sa plainte, afin de l'informer des suites que le Ministère donnera à ce dossier.
<input type="checkbox"/>	Si le plaignant désire rester anonyme, l'aviser qu'il ne pourra être informé des suites que le Ministère aura données à sa plainte.

Marc Chagnon

Préposé aux renseignements



Montréal, le 12 juillet 2012

## AVIS DE NON-CONFORMITÉ

Art. 53-54

111294 Canada inc. /Villa Côte-Vertu  
Case postale 60089  
Succursale Grande-Allée  
Boisbriand (Québec) J7G 3G4

N/Réf. : 7422-06-01-0025501  
400944886

**Objet : Qualité de l'eau de la piscine située au 90, place de la Côte-Vertu  
à Montréal**

Monsieur,

Lors de la vérification réalisée le 9 juillet 2012 par une inspectrice de notre direction régionale, nous avons constaté le manquement suivant :

- Ne pas avoir tenu un registre des contrôles physico-chimiques et microbiologiques devant être réalisés sur l'eau de la piscine.  
Règlement sur la qualité de l'eau des piscines et autres bassins artificiels, article 20

Nous vous demandons de prendre immédiatement les mesures nécessaires pour respecter la loi.

Vous trouvez ci-joint un résumé du Règlement sur la qualité de l'eau des piscines et autres bassins artificiels, un exemple de registre que vous pouvez utiliser ainsi que des liens Internet vous permettant d'accéder à la version intégrale de notre règlement et à la liste des laboratoires accrédités.

Pour toute information additionnelle, vous pouvez communiquer avec M<sup>me</sup> Marie-Pier Marchand au numéro de téléphone 514 873-3636, poste 232.

...2

Prenez note que, malgré le fait de vous conformer au présent avis, le Ministère se réserve le droit d'utiliser toute mesure administrative ou tout recours civil ou pénal à sa disposition pour faire respecter la loi et sanctionner le ou les manquements constatés.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Michel Léonard', written in a cursive style.

Michel Léonard  
Coordonnateur

ML/mpm

p. j.

NOTE AU DOSSIER / CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

OBJET : Qualité eau de piscine

DATE : 9 juillet 2012

Art. 53-54

INTERLOCUTEURS :

NO. DOSSIER : 7422-06-01-0025501

COMMENTAIRES :

La concierge m'informe que la piscine est utilisée par les résidents du 90 et 150 Place Côte-Vertu. La piscine est extérieure. Des tests de chlore, de pH et d'alcalinité sont pris à tous les jours, mais les résultats ne sont pas inscrits dans un registre. La piscine est peinte au 2 ans. Il y a 2 lifeguard. La température est d'environ 25°C. Art. 23-24 aide à

l'ouverture de la piscine à chaque année. Il n'y a pas d'analyses de turbidité et bactériologique de fait. La documentation doit être envoyée à :

Art. 53-54

*Marie-Pier Marband*

Signature

#intervention : 300 745 289

## PLAINTÉ À CARACTÈRE ENVIRONNEMENTAL

**Secteur d'activité :**

N/D : - -01-

**Date :** 2012-06-22

**Heure :** 11h10

**Identification du plaignant :**

*NOM, PRÉNOM*

*ADRESSE*

*TÉLÉPHONE*

Anonyme

### IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU LIEU VISÉ PAR LA PLAINTÉ

Nom du lieu :	Immeubles locatifs d'environ 40 logements chacun
Adresse :	90 et 150, Place de la Côte-Vertu
Municipalité :	Saint-Laurent
Nom du responsable :	Inconnu
Téléphone :	Art. 53-54

Objet de la plainté : (Description de l'activité, de la nuisance etc.)	L'eau de la piscine est malpropre. Le nettoyage de celle-ci n'est pas effectué correctement. Le fond de la piscine et le pourtour sont sales. L'eau n'est pas claire. La piscine est ouverte depuis 2 à 3 jours.
Est-ce en cours actuellement :	Oui
Depuis quand la situation existe-t-elle :	Depuis 1 semaine
Plaignant a t'il appelé à la municipalité à ce sujet :	Oui : <input checked="" type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/>
	Si oui, réponse obtenue : Réfère au MDDEP

## PLAINTE À CARACTÈRE ENVIRONNEMENTAL

-2-

Si milieu hydrique	Travaux réalisés à des fins :		Privé :	<input type="checkbox"/>
			Commercial :	<input type="checkbox"/>
			Industriel :	<input type="checkbox"/>
			Municipale :	<input type="checkbox"/>
		Dans le cours d'eau :	Oui : <input type="checkbox"/>	Non : <input type="checkbox"/>
		En bordure du cours d'eau : (Distance approximative du cours d'eau)		
		Qui réalise les travaux :		

<input type="checkbox"/>	Le plaignant a été informé lors de l'appel qu'il doit s'adresser à un tiers (municipalité, SQ, MAPAQ, MRNF, etc.) suite à la vérification de la liste, car sa plainte ne relève pas de la juridiction du MDDEP.
<input type="checkbox"/>	Le plaignant a été informé que la plainte sera remise à un coordonnateur pour validation et si elle ne relève pas de la juridiction du MDDEP il sera rappelé pour en être informé.
<input type="checkbox"/>	Le plaignant a été informé que sa plainte est recevable par le MDDEP et que nous communiquerons avec lui dans les 40 jours ouvrables suivant la réception de sa plainte, afin de l'informer des suites que le Ministère donnera à ce dossier.
<input checked="" type="checkbox"/>	Si le plaignant désire rester anonyme, l'aviser qu'il ne pourra être informé des suites que le Ministère aura données à sa plainte.

Marc Chagnon

Préposé aux renseignements